



# CONTRAT DE RÉSERVATION à l'Association A Petits P.A.S

ENTRE

D'une part Nom : Structure représentée par : Adresse : Ville : Tel : Email :	Et Association A Petits P.A.S Représentée par Véronique Tirlemont 16, route de Canlers 62 310 Ruisseauville Tel : 03.21.41.70.07 fax : 03.21.41.70.60 Email : <a href="mailto:veronique.t@apetitspas.net">veronique.t@apetitspas.net</a> Siret : 411 312 135 00014 N° de TVA intracommunautaire : FR 64 411 312 135
--	---

gîte de groupe de Lisbourg (33 places) Rue des  
Fourmies 62314 Lisbourg

tipis à Ruisseauville (14 places à 20 places)  
Prendre tapis de sol, sac de couchage vêtements chauds

gîte de groupe de Ruisseauville ( 26 places)  
16 Rue de Canlers 62310 Ruisseauville

Dates de l'accueil : du . . . . . au . . . . .

Heure d'arrivée souhaitée :

Heure de départ souhaitée :

Nombre de personnes :

## 1 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ACCUEIL

Vous serez accueillis par un animateur de l'association qui vous expliquera le fonctionnement du gîte (les espaces dont vous disposez, le tri sélectif...). Voici néanmoins quelques conditions d'accueil à connaître avant le séjour :

- Les **ANIMAUX** (chiens, chats...) ne sont pas acceptés.
- Vous ne pouvez pas fumer dans les locaux.
- Le **NETTOYAGE des locaux est à votre charge**. Si vous ne souhaitez pas nettoyer ou si le nettoyage n'est pas effectué, nous vous facturons un forfait nettoyage de **240€**. Les **PRODUITS D'ENTRETIEN** (produit vaisselle et de nettoyage des sols, papiers toilettes...) vous sont fournis. Ce sont des produits écologiques.
- Les **DRAPS** ne sont pas fournis, **soit vous devez apporter une paire de draps et une taie d'oreiller soit un drap, une taie d'oreiller et un sac de couchage**. Vous pouvez également nous en louer. **A votre arrivée, si vous n'en avez pas, nous vous en fournissons obligatoirement et ils vous seront facturés 5€ par lit.**
- La **casse de matériel** (vaisselle ou autres) est facturée pour permettre le remplacement.
- **NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES** pouvant être accueilli dans les locaux en réunion :
- **80 personnes à Ruisseauville (équipé 50 pour le repas) • 50 personnes à Lisbourg (équipé 32 pour le repas)**
- Chaque gîte dispose d'un espace vert équipé de tables et chaises spécifiques (il est interdit de sortir le mobilier intérieur et les couvertures).
- Les sanitaires peuvent parfois être utilisés en commun par les différents groupes présents à A Petits P.A.S (randonneurs à la journée, groupes ou familles en camping ou en gîte).

## 2 - ANIMATIONS DURANT LE SEJOUR

Jour date								
matin								
Après midi								

### 3 - CONDITIONS FINANCIERES

	COÛT UNITAIRE Cf fiche des tarifs	COÛT TOTAL
Hébergement <input type="checkbox"/> gîte de groupe de Lisbourg <input type="checkbox"/> gîte de groupe de Ruisseauville <input type="checkbox"/> camping <input type="checkbox"/> tipi		
Forfait nettoyage (facultatif)	<b>240 euros</b>	
Repas (facultatif)		
Hébergement En pension complète		
Animations		
Coût total prévu du séjour		

**REPAS :** Nous confectionnons des repas à partir de 15 personnes. Les repas sont réalisés à partir de produits issus de l'agriculture biologique et si possible du commerce équitable.

La pension complète (hébergement et restauration) se fait à partir de 15 personnes. En pension complète, les personnes participent à la mise en place de la table, à son rangement, à la vaisselle, les produits du petit déjeuner sont fournis mais il se fait en autonomie.

**REGLEMENT :** Il vous est possible de régler votre séjour par virement bancaire.

**Crédit Mutuel**

**IBAN :** FR76 1562 9026 4000 0309 6664 544

**Code BIC :** CMCIFR2A

M ou Mme ou organisme : \_\_\_\_\_ verse \_\_\_\_\_ d'arrhes correspondant à 30% du coût du séjour, ainsi qu'une caution de **800,00 euros** (chèques à l'ordre d'A Petits PAS) pour la réservation d'un ou des gîtes. Le solde est à régler à la fin du séjour ou lors de la réception de la facture.

### 3 - DESISTEMENT

En cas de désistement de l'association A Petits P.A.S, celle-ci s'engage à rembourser intégralement les arrhes versées ou à proposer une autre date.

En cas de désistement de \_\_\_\_\_, les arrhes restent à l'association A Petits P.A.S.

Pour les randonnées accompagnées des ânes, en cas de très mauvais temps, nous vous proposons une autre activité ou une autre date.

**La réservation du séjour ne sera effective, qu'à réception de cette présente convention par l'association A Petits P.A.S accompagnée d'un chèque du montant des arrhes, libellé à l'ordre d'A Petits P.A.S.**

Fait en double exemplaire à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour " A Petits P.A.S. "

Pour \_\_\_\_\_